

Metz, le 2 septembre 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Charlotte RAMBERT
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : charlotte.rambert@moselle.gouv.fr

SPL Moselle construction durable
17 Quai Paul Wiltzer
57000 Metz

OBJET : Collège de la carrière à Saint-Avold - Porter à connaissance dossier loi sur l'eau – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier AIOT-0100031787

P.J. : /

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de « porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement concernant le dossier loi sur l'eau du collège de la carrière sur la commune de Saint-Avold.

Le porter à connaissance détaille les modifications apportées au cours de la phase chantier du collège de la Carrière en vue de régulariser la gestion des eaux pluviales.

Après examen, je vous informe que le dossier est **recevable**.

Cette opération devra être réalisée conformément au dossier déposé. La présente lettre clôt la procédure de « porter à connaissance ».

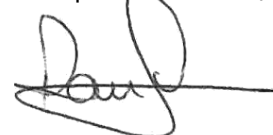
La police de l'eau devra être avertie 15 jours avant de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement. Je vous remercie de me faire parvenir, à l'issue des travaux, le formulaire de bilan de fin de chantier complété présent en pièce-jointe.

Copie de ce courrier sera adressé à la mairie de la commune de Saint-Avold pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ce document sera mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de porter à connaissance sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers dans un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique <https://citoyens.telerecours.fr/>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Carine RAUCH

Copie transmis pour information à :

- OTE Ingenierie
- comune de Saint-Avold

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>)